



Convention sur la
diversité biologique



JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

22 MAI 2009

ESPÈCES EXOTIQUES
ENVAHISSANTES

DÉCLARATION DE M.AHMED DJOGLAF
SECRETAIRE EXECUTIF DE LA
CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

à la

Série de conférences :

**INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS LES STRATÉGIES
D'ENTREPRISE**

Montréal, Québec

9 Avril, 2009



ONE NATURE • ONE WORLD • OUR FUTURE
COP 9 MOP 4 Bonn Germany 2008



Programme des Nations Unies
pour l'Environnement

413, rue Saint-Jacques Ouest, Suite 800
Montréal, QC H2Y 1N9, Canada

Tél : +1 514 288 2220
Fax : +1 514 288 6588

<http://www.cbd.int>
secretariat@cbd.int

M. Weber,
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie sincèrement de m'avoir invité à prendre la parole à cet événement en un moment si opportun. Jamais, dans l'histoire de l'humanité, la destruction de l'environnement a eu lieu au taux que nous avons assisté au cours des 50 dernières années. Le taux de perte de biodiversité a atteint jusqu'à 1000 fois le taux naturel. Avec la crise économique actuelle, de nombreuses familles se tournent vers des produits agricoles locaux plus abordables- ces cultures et récoltes ont été rendues possible grâce à la variété de gènes et d'espèces qui permettent à ces produits de grandir dans une variété de climats. Jamais la nécessité d'engager toutes les parties prenantes dans les efforts visant à reconnaître la contribution de la biodiversité au bien-être humain et à réduire la perte de biodiversité n'a été aussi grande.

Un des plus grands défis dans l'atténuation de la perte de biodiversité est le fait que tant de produits et services que le monde naturel nous fournit n'ont jamais été reconnu pour leur juste valeur dans l'économie traditionnelle. Pour résoudre ce problème, l'Union européenne a financé une étude globale visant à accorder des valeurs aux services des écosystèmes qui maintiennent notre bien-être. Le rapport *The Economics of Ecosystems and Biodiversity* (la valeur économique des écosystèmes et de la biodiversité) est dirigé par M. Pavan Sukhdev de la Deutsche Bank. Le résultat final fournira une idée claire des coûts de remplacement des systèmes environnementaux que nous détruisons par la demande et l'utilisation non durables. La première phase du rapport, qui a été présentée à la neuvième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP-9), à Bonn, en Allemagne, en mai 2008, donne un aperçu des grandes valeurs de la biodiversité. Certaines statistiques comprennent:

- La valeur de protection des bassins hydrographiques fournie par des écosystèmes côtiers intacts, tels que les mangroves et d'autres zones humides, a été estimée à 845 \$ US par hectare et par an en Malaisie et à 1022 \$ US par hectare et par an, à Hawaï, États-Unis d'Amérique.
- Environ la moitié des médicaments de synthèse ont une origine naturelle, y compris 10 des 25 médicaments les plus vendus aux États-Unis d'Amérique.
- La grande majorité des espèces de plantes à fleurs ne produisent de graines que si des pollinisateurs font passer le pollen des anthères aux stigmates de leurs fleurs. Des estimations de la valeur globale des services des pollinisateurs varient de 112 à 200 \$ US mille millions de dollars par année.

Heureusement, deux facteurs du marché commencent à faire leur apparition. Tout d'abord, comme la dégradation de l'environnement se poursuit, de nombreuses ressources que les entreprises prenaient pour acquis, telles que l'eau potable, l'électricité bon marché et l'abondance de matières premières, deviennent de moins en moins disponibles et les prix sont en hausse. Deuxièmement, de plus en plus de consommateurs deviennent plus exigeants et demandent des produits et services plus écologiques.

Le développement de marchés durable n'est pas seulement une tendance passagère de consommation. Il est en train de devenir rapidement une nécessité pour la viabilité à long terme. Et la communauté des affaires doit y jouer un rôle important.

Les entreprises et les associations industrielles peuvent avoir une très grande influence sur les gouvernements et l'opinion publique, elles ont donc le potentiel d'améliorer la visibilité de la biodiversité et de la Convention elle-même. En outre, le secteur privé dispose de connaissances et de ressources technologiques pertinentes à la diversité biologique, ainsi qu'à la gestion, la recherche et la communication, qui, bien mobilisées, pourraient faciliter la mise en œuvre de la Convention.

En 2006, les 191 pays qui ont signé la Convention sur la diversité biologique s'étaient réunis pour la huitième fois (appelé COP 8) pour prendre des décisions politiques en vue de guider les actions de la Convention dans les années à venir. Pour la première fois dans l'histoire de la Convention, la communauté des affaires a été clairement identifiée comme un partenaire clé pour aider à atténuer l'énorme perte de biodiversité que nous causons. La participation de la communauté des affaires à des initiatives en matière de biodiversité a augmenté. La neuvième conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (COP 9) à Bonn, en Allemagne, en 2008, a vu le plus important contingent qu'on n'ait jamais vu. Le nombre promet d'être encore plus grand lors de la COP 10 à Nagoya, au Japon, en 2010.

Ceci dit, les outils pour atteindre cet objectif ne sont pas largement connus. Et pas plus que les questions à ce sujet. Les entreprises doivent examiner de près de quelles ressources elles dépendent, la façon dont ces ressources sont obtenues, la façon dont les produits et services sont distribués, ainsi que la façon d'identifier les moyens par lesquels les entreprises peuvent réduire leur impact sur les espèces et les habitats vulnérables. Les entreprises doivent créer et implémenter des stratégies d'affaires qui leur permettent de fonctionner, partout, d'une manière plus durable. Les parties prenantes doivent reconnaître que la perte de biodiversité doit aussi être prise en compte dans les politiques d'achat, les chaînes d'approvisionnement, et les plans stratégiques des entreprises- des secteurs qui, auparavant, n'accordaient pas suffisamment d'importance aux questions environnementales. En outre, il doit y avoir une plus grande incitation à veiller à ce que la biodiversité soit utilisée de façon durable tout le long de la chaîne d'approvisionnement. C'est alors seulement que l'entreprise sera en mesure d'assurer sa viabilité à long terme. C'est seulement alors, que nous aurons l'opportunité de protéger le bien-être de toute vie sur Terre.

Nous, au Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, travaillons à combler les lacunes et à la sensibilisation du public. Au cours des trois dernières années, nous avons travaillé activement à engager de plus en plus d'intervenants du monde des affaires par le biais de conférences et d'un bulletin d'information (disponible sur notre site Internet), et un guide destiné à la communauté des affaires sera disponible bientôt. Tout au long de ce travail, nous collaborons étroitement avec d'autres organisations environnementales, de manière à regrouper l'expertise et à toucher un plus grand public.

Tous nos efforts seront un précieux coup de pouce en 2010 quand le monde célèbrera l'Année internationale de la diversité biologique, tel que décidé par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2006. La perte de biodiversité sera à l'ordre du jour lorsque les dirigeants du monde entier se réuniront à New York, au siège des Nations Unies, en Septembre 2010 pour prendre des décisions visant à réduire la perte de biodiversité. Cette rencontre sera suivie par la dixième réunion des parties à la Convention, à Nagoya, au Japon, en octobre 2010, date à laquelle les gouvernements décideront d'un plan stratégique pour la Convention durant les huit années suivantes.

En effet, 2010 sera une année charnière pour les efforts de la biodiversité. Les entreprises qui sont en mesure de commencer à intégrer les questions de la biodiversité dans leurs plans stratégiques à présent, et surtout à travers leurs systèmes de mise en œuvre, seront en avance sur leurs concurrents à mesure que les impacts de la perte des espèces et des habitats sont mieux compris par toutes les parties prenantes, des décideurs au grand public y compris la communauté des affaires.

Avant de terminer, je voudrais prendre un moment pour reconnaître le travail considérable de M. Jacques Weber, votre leadership et vos initiatives ont contribué à mettre en place des programmes et des outils nécessaires pour faire en sorte que les questions de la perte de biodiversité soient abordées. Merci de tous vos efforts.

Je félicite l'UQAM pour cet événement très important et je vous souhaite un échange fructueux. Je vous remercie de votre aimable attention.